

**MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
DU MALI  
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**



**PERMANENT MISSION OF THE REPUBLIC  
OF MALI  
TO THE UNITED NATIONS**

N°18 28 2. <sup>13</sup> <sup>14</sup> MPM/ND-mk

La Mission permanente de la République du Mali auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et, se référant à sa lettre référencée CPR/SD/18(2) en date du 14 août 2018, a l'honneur de lui transmettre ci-dessous, le message de Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République du Mali, à l'occasion la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

Début de citation,

*« A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, il me plaît d'adresser, au nom du peuple du Mali, de son Gouvernement et en mon nom propre, mes très vives et chaleureuses félicitations.*

*Je suis avec beaucoup d'attention et d'espoir l'engagement de l'Organisation des Nations Unies, y compris les travaux du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien en faveur d'un dénouement heureux et rapide de la cause palestinienne.*

*En cette circonstance, je voudrais réaffirmer le soutien indéfectible du peuple malien à la juste cause du peuple palestinien pour la réalisation de ses droits inaliénables»*

Fin de citation.

La Mission permanente de la République du Mali auprès de l'Organisation des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien les assurances de sa haute considération. *WS*



New York, le 16 novembre 2018

**Comité pour l'exercice des droits  
inaliénables du peuple palestinien  
fax: (+1-212) 963-4199  
e-mail : [trezza@un.org](mailto:trezza@un.org)  
Room DC2-2215B, United Nations  
New York**